

CA Seine Normandie

« Un jardin pour demain » le démonstrateur expérimental de forêt nourricière

Le problème

L'agriculture intensive, l'urbanisation, le dérèglement climatique et la disparition de la biodiversité mettent en péril la capacité de nos territoires à répondre aux besoins nourriciers des populations et de la faune locale. Il convient de s'adapter et de trouver des solutions complémentaires répliquables par tous et les collectivités locales se doivent d'être exemplaires et initiatrices de projets utiles, pédagogiques pour leur territoire et ses habitants.

Votre solution innovante

SNA s'est engagée dans la plantation d'un jardin forêt ou forêt nourricière - paysage luxuriant sur le modèle d'une forêt naturelle autogérée - plantée de variétés majoritairement pérennes et de conception étagée pour nourrir l'homme et la faune tout en développant la biodiversité.

Les objectifs

- Biodiversité, en créant des îlots de végétation pour assurer refuge et nourritures aux insectes, oiseaux et petite faune.
- Plan alimentaire territorial pour permettre aux habitants de profiter d'une production alimentaire (fruits notamment).
- Développer, sensibiliser et promouvoir des actions environnementales, répliquables pour atteindre la mise place d'une véritable trame verte nourricière.

L'histoire de votre action innovante

• **Qui ?**

Un groupe d'élus référents, membres de la commission transition écologique, et le service « biodiversité et plan alimentaire ».

Partenaires : une association départementale de jardiniers, le Conseil d'architecture de l'urbanisme et de l'environnement de l'Eure, des habitants de la commune (phase de plantations participative) et des entreprises locales.

• **Pour qui ?**

Le Jardin est ouvert et accessible à tous sans restriction.

• **Quoi ?**

Plusieurs réunions de travail ont été nécessaires pour définir le projet dans son ensemble et répondre aux objectifs fixés dans le plan climat de l'agglomération. Le choix de la plantation d'une forêt nourricière sur un terrain lui appartenant s'est finalement imposé.

Ce type de culture est conçu pour apporter sur de petites surfaces une production condensée d'aliments diversifiés et offre l'avantage d'offrir un environnement favorable à la protection de la biodiversité végétale et animale. La forêt en devenir ne se fertilise pas et ne s'irrigue pas non plus, elle vit en totale autonomie et abondance.

Le projet a pris vie en novembre 2022, sur un terrain de 2000 m², avec la plantation de 80 arbres et arbustes à vocation nourricière, répondant à 2 des 7 strates d'un jardin forêt.

Ce moment de plantation a mobilisé des habitants, des agents de l'agglomération, des élus, des partenaires...

Les essences choisies sont principalement locales : arbres fruitiers... En revanche, les arbustes, outre les framboisiers et groseilliers, ont une vocation expérimentale car capables de s'adapter à un climat plus extrême tout en étant producteurs de « super fruits » à haute valeur nutritive : Lonicera blue velvet, camérisier...

Un environnement naturel dans lequel un organisme fonctionne ne saurait être complet sans l'installation d'une zone humide : en partie basse du jardin a été creusée une noue végétalisée, avec des rives en pente douce, qui recueille les eaux de ruissellement des fossés connexes. Cette dernière sera alimentée dès 2024 par la récupération des eaux de pluie des futures ombrières solaires du parking de l'agglomération.

Les phases suivantes consisteront, et ce dès l'été, en l'installation de lieux de convivialité avec pose de bancs et de pontons et de panneaux pédagogiques ; en automne prochain une seconde phase de plantations densifiera le jardin.

- **Quand ?**

Première réunion fin 2021

Premières plantations et inauguration les 3 et 5 novembre 2022

Printemps 2023 entretien des plantations, rédaction de fiches techniques et pédagogiques sur les essences plantées

Été/automne 2023 installation de lieux de convivialité et seconde phase de plantations

Les moyens humains et financiers

- **Internes et externes :**

Groupe de travail de la commission transition écologique, habitants de la commune, agents SNA, l'association des jardiniers de l'Eure, prestataires, le CAUE 27.

- **Coût pour la collectivité :**

Prestations extérieures 6 857 € : achats de végétaux 2 282 €, aide à la plantation 1 300 €, contrat d'arrosage pour la 1^{ère} année 2 340 €, création de la noue 935 €.

Projet soutenu dans le cadre du Plan de relance de l'Etat à hauteur de 40%.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact :**

Plusieurs acteurs d'horizons différents se sont mobilisés, élus, habitants, agents, associations. Ils se sont peu à peu investis chacun à leur façon et ont découvert ou redécouvert l'intérêt d'un tel projet.

Prise de conscience de certaines entreprises et communes pour reproduire le modèle avec l'aide financière du dispositif patrimoine naturel de l'agglomération.

Impact direct et immédiat sur la biodiversité et les pollinisateurs sauvages, en leur restituant le gîte et le couvert.

- **Evolution :**

Associer des partenaires (*communes, associations, entreprises*) afin de dupliquer des îlots de jardins-forêts sur le territoire, pour créer une trame verte nourricière : 1^{ère} expérience de réplication en cours avec la société Véolia sur une lagune d'assainissement.

Communiquer et partager l'expérience notamment avec les scolaires : catalogue d'animations.

Mots clés : Ecologie / Partenariats / Attractivité